

La Brière aux temps préhistoriques

par Gabriel BELLANCOURT *

Au cours des périodes glaciaires l'homme chercha à s'abriter des intempéries en établissant ses campements au pied des parois rocheuses ou à l'entrée des cavernes. L'effritement des surplombs à la suite des gels et dégels, le ruissellement des eaux, les glissements de terrains, apportèrent sur les témoignages de l'occupation des éléments qui les recouvrirent et les protégèrent. Le préhistorien les découvre en stratigraphie et peut ainsi étudier l'évolution des civilisations.

Il y eut bien sûr aux mêmes époques des campements établis en pays peu accidentés. L'homme paléolithique doit poursuivre le gibier, base de sa nourriture, quand sur place il devient rare. L'étude des gîtes en terrains découverts apporte peu de renseignements. Depuis des siècles le soc des charrues les retournent, détruisant les couches archéologiques.

Pour la période post-würmienne, le mésolithique, le néolithique et les âges des métaux, le problème diffère de celui posé par les civilisations antérieures. Les études récentes, grâce aux moyens mis à notre disposition par la science nucléaire, ont mis en évidence le fait que la « révolution néolithique » où l'homme passe de l'état de prédateur à celui de producteur partiel de sa nourriture, commença beaucoup plus tôt qu'on ne le soupçonnait. La transition mésolithique se montre brève. On l'appelle plus communément aujourd'hui épipaléolithique. Dès ce moment le temps plus doux permet à l'homme de vivre loin des abris naturels. Il sait construire des huttes. Il pourra fixer le lieu de son habitat en fonction de nouveaux critères. Quand la vague néolithique, apportant avec elle l'agriculture et l'élevage, atteindra notre pays, ce sont les terres riches, faciles à cultiver, qui seront recherchées. Ayant peiné pour défricher la forêt, labourer son champ, semer la terre, l'homme voudra, contre les convoitises de ses semblables, défendre sa propriété. Il vivra près d'elle. Les travaux les plus durs ne pouvant être accomplis par un seul individu, l'entraide est indispensable. Elle l'est encore pour résister aux attaques. Des villages s'édifient. Quand on le peut on les construit en un endroit facilement défendable et près d'un point d'eau. Pour recueillir et transporter celle-ci on inventera la poterie. On domestiquera les animaux. Certains seront des auxiliaires pour le travail. Tous constitueront des réserves de nourriture.

* Correspondant de la Direction des Antiquités Préhistoriques.

INTERET DE LA BRIERE POUR L'ETUDE DE LA CIVILISATION NEOLITHIQUE

Pour le profane, l'étude de la civilisation néolithique, relativement proche de nous, peut sembler aisée. Elle pose pourtant aux préhistoriens des problèmes difficiles. Les zones cultivées par les premiers agriculteurs le sont encore aujourd'hui. Depuis des millénaires elles sont chaque année retournées par la charrue. Rares sont les exceptions et, quand on découvre un « fond de cabane », sa partie supérieure a le plus souvent été rabotée par les instruments aratoires. Le néolithique est beaucoup plus connu par l'étude des sépultures que par celle des habitats. Et pourtant ce sont ces derniers qui peuvent apporter le plus de documents sur la vie de nos aïeux.

Si nous avons été amenés à rappeler les problèmes posés par l'étude d'une civilisation dont les vestiges sont le plus souvent extrêmement remaniés, c'est pour mettre en évidence *l'intérêt exceptionnel présenté par la Brière*. Avant même que se constitue le marais, des inondations recouvrirent à plusieurs reprises le pays. Elles chassèrent ses occupants et déposèrent sur les témoignages de leur vie des sédiments les recouvrant comme d'un manteau. Ils revinrent après le retrait des eaux, mais les conditions d'habitat étaient autres. Différents étaient également les coutumes, les moyens d'existence. L'examen stratigraphique des couches archéologiques nous le révèle. L'influence de la transgression flandrienne sur l'écoulement du Brivet devait amener de nouvelles submersions du pays. Il fut alors abandonné définitivement et jamais depuis cette époque la terre ne devait être cultivée. Cette circonstance exceptionnelle nous vaut de retrouver intactes les zones habitées et les sépultures.

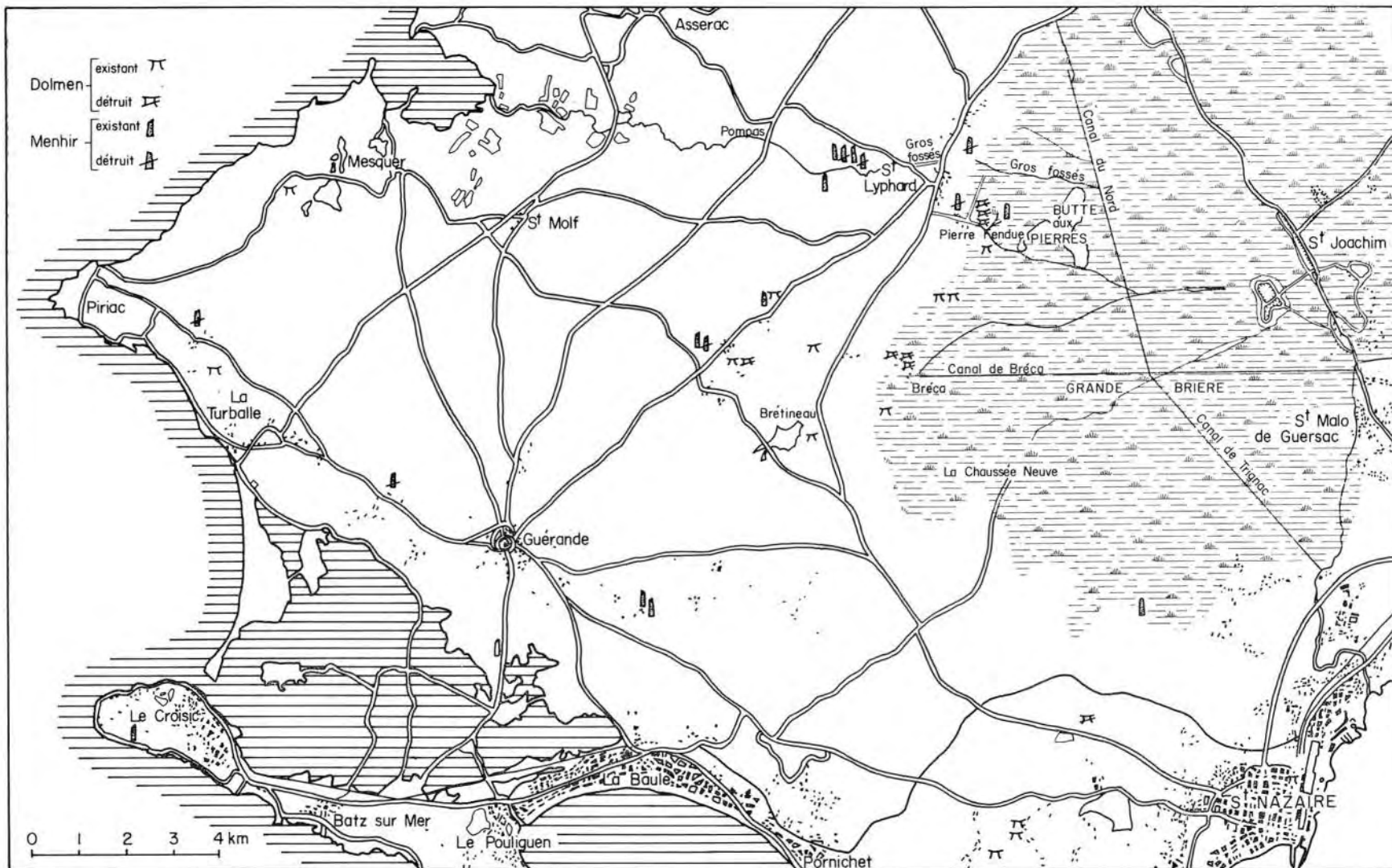
A la demande de la Direction des Antiquités Préhistoriques de Bretagne, des fouilles archéologiques furent effectuées de 1964 à 1970. Sans possibilité de surveillance permanente des chantiers, nous dûmes interrompre les recherches car des vandales venaient piller les vestiges mis à jour.

CONNAISSANCES ACQUISES AU COURS DU SIECLE DERNIER

Les temps paléolithiques ont laissé peu de traces dans le pays guérandais. Le peuplement de la région est à ce moment peu important. Cette chose n'est pas exceptionnelle, elle est constatée en Loire-Atlantique au nord du fleuve où seuls un site acheuléen, deux moustériens et un aurignacien ont été repérés.

En 1897, QUILGARS découvrit dans une couche de tourbe mise à jour par la mer au fond de la baie de la Barrière sur la plage Valentin, près de Batz-sur-Mer, un racloir moustérien en silex patiné ainsi que quelques éclats. Non loin de là sur la falaise on avait observé des « ossements d'éléphants ». Malheureusement ils ne furent pas conservés. Le paléolithique supérieur n'a été nulle part reconnu. L'épipaléolithique n'est également pas représenté ou tout au moins n'a pas été découvert au nord de l'estuaire de la Loire. Par contre, les gîtes néolithiques abondent. Il en est de même des mégalithes.

Les premières observations effectuées par des préhistoriens nantais remontent à près d'un siècle. Dans son Dictionnaire



Archéologique de la Loire-Inférieure, édité en 1882, Pitre DE LISLE fait état de recherches effectuées à partir de 1878 dans la région qui nous préoccupe. Il observa sur un des îlots de la Brière, la Butte-aux-Pierres, des silex taillés et des haches polies. La description faite du pays est intéressante à bien des titres car elle nous permet de constater l'évolution du marécage depuis près de cent ans.

« L'île aux Pierres est un banc de sable qui s'étend du Sud au Nord, presque en face de Saint-Lyphard et à trois kilomètres du bord de la Brière. Les petites plages qui entourent cette île sont jonchées d'éclats de silex parmi lesquels nous avons recueilli bon nombre d'outils, lames, grattoirs allongés, des flèches à tranchant transversal, haches en pierre polie, etc. » Plus tard, vers 1895, Henri QUILGARS fera des fouilles sur ce site, découvrant, dit-il, plus de cinq mille silex taillés (1899).

« Son étendue varie suivant les saisons. En hiver son diamètre atteint à peine cent mètres. En été l'îlot se confond avec le sol tourbeux de la Brière qui ne forme alors qu'une immense plaine couverte de joncs ».

Notons les différences importantes entre les descriptions des deux préhistoriens. Déjà du temps de QUILGARS les petites plages de sable entourant la Butte-aux-Pierres ont disparu recouvertes par les joncs. Nous ne les connaissons pas davantage. Aujourd'hui l'envahisseur c'est le roseau. Au cours de nos sept années de fouilles nous avons été les témoins de sa progression.

QUILGARS ne mentionne pas avec précision les endroits où il fit ses recherches. « Les silex sont dispersés sur une étendue fort restreinte mais ils sont principalement concentrés sur le côté ouest de la Butte, c'est-à-dire celui qui regarde Saint-Lyphard. Ces silex sont à la surface du sol jusqu'à une profondeur qui atteint au plus 0,50 m en certains endroits ». Dans la même relation il dira plus loin : « A la Butte-aux-Pierres je ne puis signaler aucune découverte de poterie ». Or, dans nos travaux, c'est par dizaines de milliers que nous avons recueilli des tessons. L'affirmation de QUILGARS nous montre que ses fouilles se firent au bord même du marais. Probablement influencé par la description de P. DE LISLE, il crut devoir effectuer ses investigations là où son prédécesseur avait connu les petites plages de sable. Dans ce milieu saturé d'eau, la poterie mal cuite se délite. Elle ne constitue plus que des taches brunes dans le sable gris-beige de la couche superficielle. Cela nous l'avons constaté au cours de nombreux sondages. Ainsi s'explique le fait qu'elle n'ait pas été vue.

A Kerlo, près des marais de Pompas, il croira avoir découvert un atelier spécialisé dans la taille du silex. En plus de nombreux éclats il y récoltera quantité de nucléi. Près du village de Gras, peu éloigné du précédent, il repérera deux points fournissant un outillage microlithique semblable à celui de la Butte-aux-Pierres. Trouvant au même endroit de la poterie gallo-romaine, en absence de toute stratigraphie il dira que le gallo-romain est contemporain du tardenoisien. Au Croisic, sur la côte sauvage, il signalera une zone où les silex sont du même type que ceux de Gras et de la Butte-aux-Pierres. Pour nous la chose est claire après les fouilles effectuées sur l'îlot : les microlithes, qui en d'autres lieux furent utilisés dès le magdalénien final, continuèrent à l'être pendant l'épipaléolithique, le néolithique et probablement plus tardivement, sans que nous puissions connaître



Deux aspects de la Butte-aux-Pierres en été

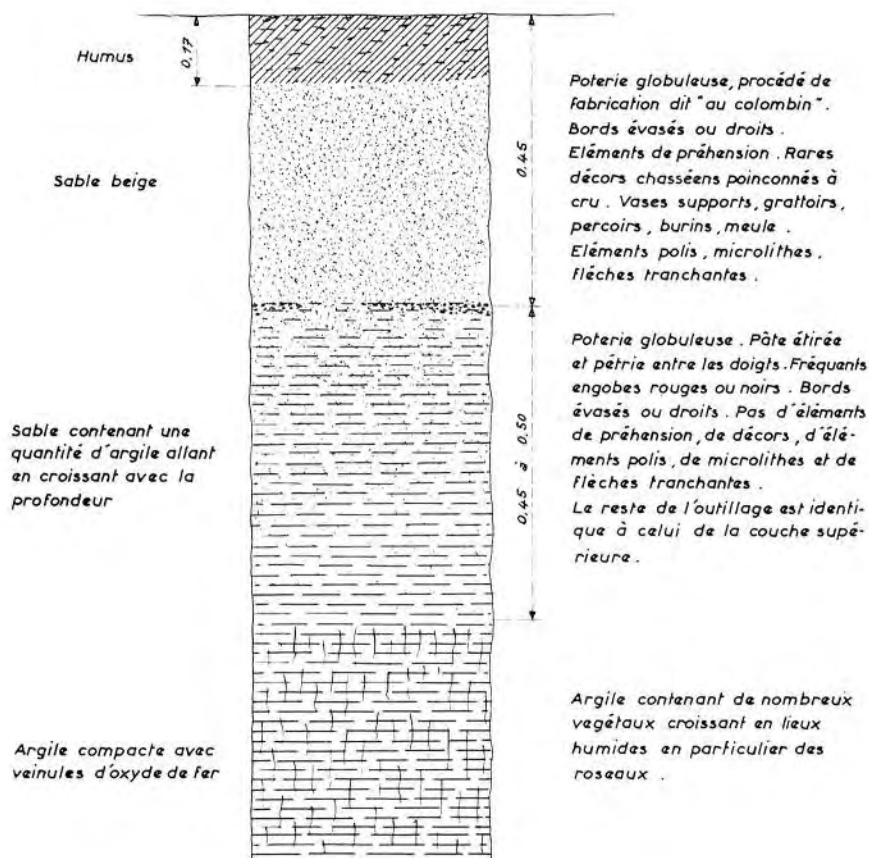
(Photos G. Bellancourt)



la date à laquelle leur usage prit fin, celui-ci variant certainement avec le type d'outil et les régions.

Dans tous les cas, les sites repérés par QUILGARS sont précisément en des endroits où la culture est impossible. Les concentrations de pièces et d'éclats sont restées telles qu'elles étaient au moment de l'occupation préhistorique et ce sont elles qui ont

STRATIGRAPHIE



attiré l'attention des chercheurs. Il est cependant très probable que tout le pays fut peuplé dès le néolithique. L'abondance des mégalithes le laisserait déjà croire, mais quand nous nous donnons la peine de rechercher méthodiquement dans un terrain labouré les traces laissées par cette civilisation, nous en découvrons le plus souvent une quantité importante. Elles sont malheureusement dispersées au point de ne pouvoir situer les habitats.

RECHERCHES SUR LA BUTTE-AUX-PIERRES

Elles furent entreprises à la demande de la Direction des Antiquités Préhistoriques de Bretagne pour tenter d'éclairer les problèmes posés par les interprétations de QUILGARS. Une campagne de sondages, effectuée au cours du printemps de l'année 1964, permit de localiser un vaste habitat situé à un niveau supérieur de 0,70 m à celui du marais. Il ne pouvait être question

de l'étudier sur toute sa surface et nos premières investigations se limitèrent à une zone de 120 mètres carrés, portée par la suite à 200. Dès l'humus enlevé les recherches se révélèrent extrêmement prometteuses. Le premier sondage avait déjà livré avec des silex et des éclats de cristal de roche, des tessons de poterie. Le décapage superficiel faisait apparaître une couche d'une richesse étonnante. Sur une épaisseur de cinq centimètres le nombre de pièces recueillies dépassait 50 et parfois 100 au mètre carré. Un quadrillage de fils de polyéthylène devait permettre un repérage précis des découvertes. Bientôt une bande noire traversant obliquement la fouille apparut. Sa largeur moyenne était d'un mètre. Un examen méticuleux montra que nous étions en présence d'une ancienne voie d'eau dans laquelle des plantes aquatiques s'étaient développées. La tourbe, formée peu à peu, s'était asséchée après le retrait des eaux. Pour une cause inconnue elle avait brûlé faisant craqueler les silex. A la partie inférieure, dans la vase ancienne, les pièces archéologiques plates nous indiquaient par leur pendage le profil du chenal disparu. Sur l'ensemble de la fouille et jusqu'à une profondeur de 0,45 m la terre était sableuse, sa teneur en argile croissant avec l'enfoncement. Dans cette couche, rencontrée par QUILGARS, abondaient les silex taillés de types courants dans les gîtes néolithiques : grattoirs de tous types, perçoirs, burins, nucléi, percuteurs, éléments polis, mais aussi des microlithes : triangles scalènes, segments de cercles, pointes du Tardenois, micro-burins. Furent également rencontrés une meule dormante et sa molette, des flèches tranchantes, des fragments de polissoirs. Le tout était accompagné d'une importante quantité de tessons ayant appartenu à des poteries globuleuses exécutées par emploi du procédé dit « au colombin ». Les bords sont évasés ou droits. Les éléments de préhension sont fréquents : tétons perforés ou non, anses funiculaires, anses plates plus développées. Les décors sont relativement peu nombreux par rapport aux dizaines de milliers qui n'en comportent pas. Ils sont toujours faits avant cuisson. Il s'agit le plus souvent de lignes de points ou de traits parallèles au bord du vase, exécutés au poinçon. Un tesson présente une rangée de petites pastilles. Des fragments de vases supports décorés ont également été trouvés. Cette céramique est bien connue. Elle se rattache au Chasséen de l'Ouest.

Continuant nos fouilles, nous devions, vers 0,45 m de profondeur, rencontrer un lit discontinu de graviers de petite taille très émoussés. Au-dessous la terre devient de plus en plus argileuse. Elle renferme une nouvelle couche archéologique bien différente de la première. Dans celle-ci les vases sont également sphériques et leurs bords sont de mêmes types, mais leur fabrication diffère. La pâte est étirée, pétrie entre les doigts. Fréquemment des engobes sont déposés à la surface. Les éléments de préhension manquent totalement. Il n'y a ni décors, ni éléments polis, ni microlithes, ni flèches tranchantes. Par contre le reste de l'outillage est identique à celui du niveau supérieur. La puissance de la couche est de 0,45 m à 0,50 m. Au-dessous l'argile présente de nombreuses veinules d'oxyde de fer. Plus profondément apparaissent de nombreux végétaux aquatiques très bien conservés, puis une alternance de couches d'argiles bleues et rouges, preuves de submersions passagères, antérieures à l'occupation du site.

La reconstitution des poteries est malheureusement impossible. Leur cuisson était le plus souvent insuffisante. Les tessons ayant

séjourné pendant des millénaires dans un sol détrempe sont devenus très fragiles et leurs bords se sont émoussés. Leur courbure permet de déterminer le diamètre des vases auxquels ils appartenaient.



Céramique chasséenne

(Photo G. Bellancourt)

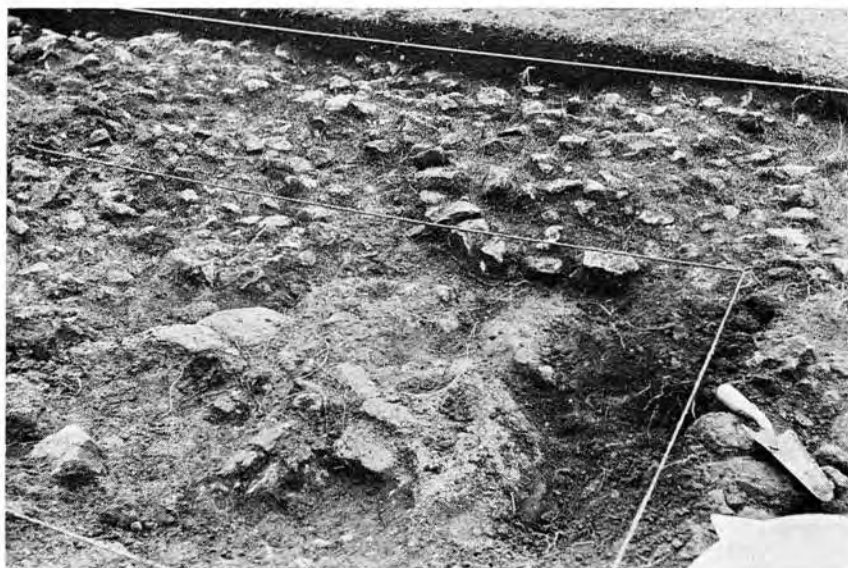
LE PROBLEME DES SEPULTURES

Nous devons, sur le même îlot, découvrir à partir de l'année 1966, sept immenses sépultures collectives sous cairns. La plus grande, de forme ovale, a pour longueurs d'axes 26 m et 21,50 m. La plus petite a 5 m de diamètre. L'une d'elles fit l'objet d'une étude qui s'étendit sur quatre années.

Pour constituer le tombeau, les néolithiques commencèrent par creuser une cuvette dans laquelle un sable différent de celui des abords immédiats fut apporté. Puis, par dessus, on déposa une masse de pierraille calcaire dont la grosseur moyenne est celle du poing. Une bordure de pierres plus volumineuses fut mise tout autour sans doute pour éviter l'étalement. Le cairn ainsi constitué est légèrement bombé. Il devait l'être bien davantage au moment de son édification. Était-il à ce moment recouvert de terre ? Nous n'avons jusqu'ici aucun élément nous permettant de le savoir.

Bien des surprises devaient nous attendre au cours de nos travaux de fouilles. Après avoir enlevé l'humus sur le secteur dont nous nous proposons l'étude, il fallut au pinceau dégager toutes les pierres afin d'examiner le détail des structures. Il nous

apparut qu'en divers endroits des foyers avaient été allumés, la rocaïlle étant brûlée ou jaunie. Partout, mais surtout en se rapprochant du centre, des ossements humains, des dents, mais aussi des tessons de poteries et des silex étaient visibles entre les pierres. Les os, fractionnés en éléments dépassant rarement six centimètres de longueur mais souvent beaucoup plus petits, étaient les plus nombreux. Les dents appartenaient à des individus de tous âges. Leur abrasion était importante. Les os brûlés représentaient un pourcentage élevé soit environ le tiers. Les silex étaient en moindre quantité que sur l'habitat. Nos travaux ultérieurs devaient apporter la découverte de belles lames, de grattoirs, de perçoirs, de percuteurs, de nucléi dont un en très beau silex noir de la taille d'une tête d'enfant. Il était entouré d'ocre. Aucun microlithe ne fut trouvé. Les éléments polis se limitaient à des hachettes de fibrolithe et à la moitié d'une pendeloque de forme ovale en cristal de roche, malheureusement craquelée par le feu. On se demande comment la perforation biconique présentant au milieu de l'épaisseur un diamètre inférieur à trois millimètres, a pu être réalisée dans une roche aussi dure. Son polissage a dû demander un temps fort long. Les flèches à tranchant transversal n'étaient pas rares. Deux d'entre elles méritent une mention spéciale, la première pour sa longueur, soit 42 millimètres, l'autre pour sa minceur, qui la rend translucide. Deux flèches à pédoncule et ailerons ont également été recueillies. Sur les deux faces de l'une d'elles la retouche est couvrante et ses bords rectilignes sont taillés en minuscules dents de scie. La présence des deux types de flèches, de même que l'étude des poteries, devaient mettre en évidence la longue utilisation de la sépulture. Certains récipients globuleux, sans décors ni éléments de préhension, peuvent être contemporains de la couche inférieure de l'habitat. Par contre, nous avons trouvé un fragment de vase support et un tesson, tous deux décorés de points exécutés avant cuisson ainsi que d'autres



Sépulture sous cairn

(Photo G. Bellancourt)



Urne cinéraire

(Photo P. Fréor)



Ossements rassemblés dans une logette creusée dans le cairn

(Photo G. Bellancourt)

fragments de vases à dessins incisés. Le poids des pierres a écrasé les poteries. L'une d'elles, enfoncée dans la couche d'argile, bien que brisée, avait conservé sa forme. Son diamètre était de 16 centimètres environ. Elle contenait de la cendre dans laquelle on apercevait des os brûlés, des silex craquelés, le tout constituant un bloc relativement dur. Il est donc certain que l'incinération des corps a été pratiquée par les occupants de la Butte. Continuant nos recherches en nous approchant du sommet du cairn, nous avons mis à jour deux squelettes reposant sur un dallage de plaquettes en micaschiste. Comme le calcaire, cette roche est étrangère au site. Les os étaient brisés, mais leurs fragments dispersés uniquement aux endroits où des dépressions, visibles à la surface du sol, attestaient des interventions probablement fort anciennes. Près des corps une multitude de tessons de poteries, des silex, des ossements d'animaux, prouvaient l'apport d'offrandes. De nombreuses graines, probablement de vesce, des fragments de bois, furent recueillis dans la couche archéologique.

Un vase presque entier, des silex et une partie d'un squelette dégagés pour être présentés lors de la venue sur place d'un congrès scientifique, devaient être volés pendant l'absence des fouilleurs. Devant les incessantes déprédations, et malgré l'immense intérêt de l'étude, nous devions encore une fois cesser nos recherches et combler la fouille après avoir laissé sous forme d'une résille de bandelettes de polyéthylène un témoignage de notre travail.

ASPECT DU PAYS AU MOMENT DE L'OCCUPATION NEOLITHIQUE

Nous reviendrons plus tard sur les problèmes posés par la concentration des sépultures sur une étendue aussi restreinte. Au moment où elles furent édifiées, la Brière était-elle recouverte par les eaux ? Les observations ultérieures devaient nous apporter une réponse.

Certains auteurs anciens ont cru qu'à l'époque néolithique, un golfe occupait le pays. P. DE LISLE (1882) considérant l'abondance des mégalithes au voisinage des côtes, et leur nombre réduit dès qu'on s'en éloigne, explique ainsi le grand nombre de monuments tout autour de la Brière et voit là « une forte présomption en faveur de l'existence du golfe ». Ce problème devait être le sujet de discussions passionnées au cours des trente dernières années du XIX^e siècle. E. DE KERSABIEC n'hésitera pas à situer là le combat de Brutus contre les Vénètes. E. ORIEUX (1891) devait lever un coin du voile mais, hélas, donner une mauvaise interprétation à sa découverte. A 450 mètres environ de la rive ouest de la Brière et à 600 mètres au nord de la « Curée de Saint-Lyphard », au milieu des roseaux, on peut voir un menhir connu sous le nom de Roche au Moine. C'est un granite à deux micas. Vers le sommet de la roche existent de gros cristaux d'orthose. La pierre dépasse actuellement de 1,14 m le niveau de la tourbe. En été il est aisé de lui rendre visite quand on connaît bien son emplacement, mais en hiver le sol est recouvert par l'eau et la présence en son voisinage de « copis » (anciennes exploitations de tourbe), rend son accès difficile sinon dangereux.

Le 31 octobre 1890, ORIEUX fit creuser une tranchée pour étudier le mégalithe. « A notre arrivée sur les lieux une fouille

était faite ainsi que je l'avais demandé, sur la face du menhir opposée à la rive de Saint-Lyphard. Elle avait 0,50 m de largeur et formait un plan incliné qui atteignait 1,20 m de profondeur le long de la pierre. Celle-ci n'étant enfouie que de 1,10 m, sa base dégagée de la terre paraissait au fond de la fouille sur une largeur de 20 cm. La hauteur totale du menhir atteint 2,60 m dont 1,50 m au-dessus du sol. La partie enfoncée dans celui-ci traverse une couche de tourbe de 0,60 m d'épaisseur et elle pénètre dans l'argile qui forme le terrain primitif » ... « Le long du monolithe et à sa base nous avons recueilli des ossements brisés d'un animal de la taille d'un mouton ou d'un chevreuil et des moellons calcaires déposés autour du monument lors de sa mise en place comme pour lui servir d'appui ».

En 1969, un incendie détruisit toute végétation dans la région de la Roche au Moine et de la Butte-aux-Pierres. Cette circonstance fut mise à profit pour l'étude du remplissage de la zone. Une série de sondages à la tarière nous permit de retrouver la couche calcaire qui s'enfonce en direction du nord-est.

A 50 m du menhir elle est à 0,90 m de profondeur, immédiatement sous la tourbe. Malgré la difficulté du travail dans un sol gorgé d'eau, on décida de tenter l'ouverture d'une tranchée pour examiner la roche. A l'aide de seaux, deux équipes constituées par huit fouilleurs synchronisant leurs mouvements rapides, réussirent à épuiser l'eau au fur et à mesure de son arrivée. Non seulement nous eûmes la possibilité d'étudier la couche en place mais la surprise de découvrir à son contact des tessons de poteries dont un élément de préhension et des éclats de silex. Le calcaire, craquelé en surface, est d'origine détritique. Il contient de nombreux éléments de quartz peu ou non émoussés, quelques gros cristaux de quartz enfumé, de la glauconie. Les fossiles, parmi lesquels on peut noter des pectens, sont en grande quan-



La Roche au Moine. Menhir hauteur 2,60 m disparaissant dans la tourbe et les roseaux.

(Photo G. Bellancourt)

tité. Les alvéolines abondent. La couche a été identifiée comme étant d'âge lutétien. La position des pièces archéologiques ne laisse aucun doute sur le fait que les néolithiques — car la poterie est identique à celle de la Butte-aux-Pierres voisine, parfaitement identifiée — ont connu le calcaire affleurant. D'autres constatations devaient confirmer qu'au moment où les hommes occupaient l'habitat par nous fouillé, le marais n'était pas encore formé.

LES MEGALITHES

Il existe de nombreux mégalithes à la périphérie de la Brière. Pierre Blanche en Saint-Malo-de-Guersac est un menhir taillé en forme de parallélépipède rectangle. Il dépasse de 2,20 m le sol humide de la prairie dans lequel il s'enfoncerait de 3 m. La Roche de Len au nord-ouest de Saint-Lyphard, difficile à découvrir au milieu des roseaux près du village de Mézerac, et Pierre Blanche en Trignac, à l'est du Bas-Cuneix, sont également des menhirs. Dans tout le pays guérandais ont trouvé un peu partout des monuments mégalithiques. QUILGARS (1897), dit en avoir signalé 125 à la Commission chargée de leur inventaire. Le transport, sur des distances parfois considérables, de roches étrangères au lieu d'édification des dolmens, des menhirs, ou même celui de la masse de pierraille des cairns, exige non seulement la collaboration de nombreux individus mais l'existence d'une société hiérarchisée.

Nous devons avoir la chance de reconnaître au milieu du marais deux importants dolmens. Leurs dalles de couverture dépassent de peu le sol tourbeux. Elles disparaissent sous les eaux en hiver. Tout porte à croire qu'ils n'ont jamais été violés. Nous les avons signalés à la Direction de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques. On nous excusera de ne pas donner de précisions sur leurs emplacements de peur que de nouveaux vandales, profitant de l'isolement des monuments, viennent exercer leurs ravages sans même être capables d'interpréter leurs trouvailles.

Il est, par contre, possible de signaler un certain nombre de mégalithes intéressants et facilement accessibles. Nous recommandons de ne pas monter sur les dolmens, la chose n'étant pas sans risques, et rappelons qu'il est formellement interdit de se livrer à des travaux de fouilles. Ils n'amèneraient d'ailleurs aucune découverte.

Dans la ville même de Saint-Nazaire, près de l'ancienne gare, le dolmen du Bois-Savary ne comporte plus que deux supports coiffés d'une grande dalle. Il est si régulier qu'on peut douter de son authenticité ; elle est pourtant réelle. Par contre le menhir voisin a été apporté.

Prenant la N 771 conduisant à Guérande on trouve à 5 km de Saint-Nazaire sur la gauche le V.O. 26. Après l'avoir suivi pendant un peu plus d'un kilomètre, une inscription « Tumulus », signale, sur le côté droit, les deux dolmens à longs couloirs de Dissignac. Actuellement en cours d'étude ils sont entourés d'une clôture. Il est interdit d'y pénétrer.

Le menhir de la côte sauvage du Croisic, Pierre Longue, n'est pas en place. Renversé par les Allemands il a été approché du bord de la mer.

Gagnant Guérande, et continuant par la D 51, en face du village de Kerbourg on tournera à droite. De la route on apercevra un magnifique dolmen à long couloir sinueux. Ses dalles sont de plus en plus élevées à mesure qu'on s'approche de la chambre sépulcrale. Un peu plus loin existe un second dolmen malheureusement démolí. Dalles et piliers forment un amoncellement de blocs. Près de là, les gens du pays pourront indiquer l'emplacement de Pierre Blanche, menhir de quartz blanc.

Reprenant la D 51 puis la D 50, on gagnera La Chapelle-des-Marais. Une petite route conduira au Bas-Bergon. Abandonnant la voiture, après une marche d'un kilomètre dans un chemin prenant sur la gauche, on verra le superbe dolmen de la Roche au Loup dont l'unique dalle de couverture est très inclinée.



Le dolmen de Kerbourg

(Photo P. Chuniaud)

Revenant à La Chapelle-des-Marais on empruntera la D 2 sur 2,500 km pour trouver à droite dans une lande d'ajoncs, de bruyères et de pins, le dolmen de Riholo. Voulons-nous voir un grand menhir ? Gagnons la D 33 en direction de Ponchâteau. Face au calvaire, une petite route conduira au Fuseau de la Madeleine qui, avec ses 5,85 m, est par ordre de taille le second de la région. Nous pourrions encore citer bien d'autres monuments mégalithiques. Contentons-nous de recommander de voir le dolmen de la Barbière, l'un des plus beaux. Continuant la petite route vers le village de Callac, on gagnera Crossac par la D 16. En suivant la D 4 en direction de Donges, au bout de 500 m on apercevra à gauche, sur une éminence dominant un petit bois, le superbe monument. Pour la petite histoire disons qu'au début du xix^e siècle il fut aménagé en habitation par une pauvre femme qui y rendit le dernier soupir.

Nous avons observé en divers endroits du marais des tombelles dont une a été dégagée par nos soins. Elle était constituée de trois dalles plates formant un coffre. Une quatrième devait autrefois compléter ce dernier. Nous avons en effet acquis la certitude que des interventions, peut-être anciennes, avaient eu



Le dolmen de la Barbière

(Photo P. Chunioud)

lieu et étaient probablement responsables de sa disparition. Une pierre d'assez forte taille couvrait l'ensemble. Dans le coffre avait eu lieu une inhumation. Le squelette était incomplet. Dans l'impossibilité de réaliser une étude exhaustive nous avons refermé la fouille en laissant tout en place.

Près de Pierre Fendue, au voisinage de la rive ouest de la Brière et sur le bord du marais, la Butte de Bombardant est un tumulus recouvrant un dolmen. Des fouilleurs clandestins y ont, dans la première moitié du présent siècle, exercé leurs méfaits, déplaçant certaines pierres après avoir creusé de profondes tranchées. Ils ne firent pas connaître le résultat de leur saccage.

Quand on examine la carte de Tollenare on constate combien nombreux étaient les mégalithes, en particulier les dolmens, érigés près de la rive ouest. Trois se trouvaient à Bréca, trois autres à Pierre Fendue, deux à la Brousse au Bodin dépendant de Krévy. Ces deux derniers subsistent en partie mais ont été fouillés à une époque indéterminée.

Nous devons encore signaler deux immenses sépultures dont les structures, bien différentes de celles des monuments dont nous venons de parler laissent penser qu'elles n'ont pas été édifiées aux mêmes époques. Nous serions tentés de les voir plus récentes.

Près du barrage de Sandun, dans un bois de pins et de châtaigniers, on peut observer un vaste tertre tumulaire connu sous le nom de Brétineau ou encore de Boga, celui de la ferme voisine. Les gens du pays le désignent sous le nom de Cimetière gaulois qui figure d'ailleurs sur la carte d'Etat-Major. C'est un quadrilatère irrégulier dont le grand axe mesure 71 m et les petits côtés 12,15 m et 8,20 m. Il est limité par un grand nombre de pierres dont les hauteurs varient de 2,30 m à 1,60 m. Elles sont parfois si rapprochées qu'elles constituent un véritable mur. L'une d'elles présente sur un de ses côtés de nombreuses rainures parallèles. P. DE LISLE entreprit des fouilles sur le site (1890). Devant l'immensité du travail, il se contenta de faire trois tranchées per-

pendiculaires au grand axe réunissant les rangées de pierres opposées. La première devait être, si on en juge par les traces encore visibles, du côté où le monument est le plus large. Laissons parler DE LISLE. Après avoir enlevé l'humus « nous trouvâmes une terre compacte sans aucun mélange de sable ou de graviers et fort différente du sol qui entoure ce remblai. Cette couche se continuait à une assez grande profondeur... Brusquement elle cessa et nous trouvâmes un dépôt de sable noir mêlé de parcelles de charbons. Cet amas était plus considérable à la base des menhirs. Arrivées au point central, les pioches se heurtèrent à de gros blocs entassés les uns sur les autres et comme enchevêtrés à dessein. Leurs dimensions variaient de 1,60 m à 1,20 m ». Une seconde tranchée à 10 m de la première montra « la même ligne de granit occupant le centre de l'enceinte ». Une troisième en bout du monument ne rencontra plus rien. DE LISLE revenant à la première tranchée chercha à pénétrer entre les blocs. N'y parvenant pas il les fit basculer à l'aide de leviers et se trouva en présence d'un foyer. Sur le sol noir se détachaient des bandes grises formées par de la cendre. Des granites rougis étaient entourés de graviers brûlés. Un fragment de quartz poli, des poteries brisées furent recueillis.

Nous devions, en 1967, observer sur la Butte-aux-Pierres un tertre tumulaire présentant certaines analogies avec celui de Brétineau. Son étude réalisée en 1968 devait être particulièrement intéressante. Sa forme est celle d'un rectangle dont l'un des grands côtés mesurant 95,50 m et les deux petits longs en moyenne de 58 m sont légèrement arqués. Les quatre angles sont arrondis. Un double fossé limite la sépulture. Les déblais rejetés de part et d'autre créent deux levées parallèles dont les axes sont distants de 3,75 m. Il est possible qu'au moment où la sépulture fut construite, le marais était déjà constitué. Il ne pouvait être question d'amener dans l'îlot des pierres aussi volumineuses que celles ceinturant le tertre de Brétineau. La solution du double fossé est une variante de réalisation imposée par les circonstances. Comme dans le site précédent, un énorme volume de terre a été amené dans l'enclos qui de ce fait est devenu le sommet de la région. Pendant la guerre les artilleurs allemands le prirent pour cible. Malheureusement deux obus atteignirent leur but et y creusèrent des entonnoirs profonds.

Les Briérons furent toujours intrigués par la présence de cette construction visible de fort loin. Ils ont fait vivre à cet endroit un personnage curieux nommé Lucas la Palette. A son sujet nous avons recueilli un nombre considérable de versions. Ce que nous pouvons dire avec certitude c'est qu'il n'a pas habité à cet endroit. Nos recherches n'ont en effet jamais amené la découverte de traces de la vie moderne... à l'exception d'éclats d'obus.

158 sondages devaient nous permettre de bien connaître le mode de construction de la sépulture. En son centre on apporta une masse de pierrailles identiques à celles des autres cairns, soit, pour la majorité, des calcaires à nummulites. Le dépôt ainsi constitué mesurait approximativement 58,50 m de long sur 23 m de large. Le tout fut recouvert d'une couche de sable de couleur beige. Entraîné par la pluie nous le retrouvons sur une large surface où il se superpose au sable argileux local de couleur grise. Le tertre a donc perdu un peu de sa hauteur primitive. Même à l'extérieur du cairn, les sondages, ne mesurant pourtant que 0,40 m de côté, furent rarement stériles. Les éclats de silex et les

teillons de poteries étaient relativement nombreux. Nous ne devions trouver aucun élément osseux. Par contre, dès la surface des pierres, les fragments d'os, les dents humaines et animales étaient abondantes. Furent recueillis de très beaux grattoirs, un percuteur fort utilisé, un fragment de molette en granulite poli par l'usage, une quantité de tessons de vases. La céramique est bien différente de celle rencontrée sur les autres sépultures. On y observe des carènes, des fonds plats. Si certains bords sont évasés, d'autres présentent des boudins de section ronde. Un seul dessin fut rencontré. Il est formé de gros points peu profonds.

Après l'étude de la Roche au Moine, E. ORIEUX s'était bien rendu compte que les néolithiques n'avaient pu amener une pierre d'un poids de six à sept tonnes à travers un marécage. Il estimait que ce travail avait été effectué antérieurement à l'inondation du pays. Pour expliquer celle-ci il croyait à un affaissement du sol de toute la région. Nous en connaissons maintenant la raison exacte. Elle a été exposée dans l'article de L. BARBAROUX.

DECOUVERTE FORFUTE IMPORTANTE

Nous devons, au cours de l'année 1971, apporter la preuve que les cairns, sauf peut-être l'un d'eux, bien différent des autres et dont nous venons de parler, avaient également été édifiés avant la formation du marais. L'amas de pierrailles recouvrant les sépultures est dans une large mesure constitué de roches calcaires riches en nummulites. Or nous ignorons encore l'endroit où les préhistoriques se les procurèrent. Pour rechercher cette couche, des séries de sondages à la tarière furent effectuées dans le marais depuis Bréca jusqu'à la curée du Chemin du Bois, soit sur une distance de 5 km. Au mois de juillet 1971 la sonde remonta un élément de calcaire truffé de nummulites. Il avait été prélevé sous 80 cm de tourbe. Nous souvenant de notre succès de la Roche au Moine et dans le désir d'observer la surface d'où pensions-nous le fragment avait été détaché, il fut décidé aussitôt d'employer la même technique et une tranchée profonde fut ouverte. Notre surprise devait être immense. Au lieu de la couche attendue nous découvriions un amoncellement de pierrailles d'origines diverses d'une grosseur égale à celle du poing. Nous avions reconnu immédiatement une nouvelle sépulture sous cairn identique à celles trouvées sur l'îlot. Aucun doute n'était possible. Il suffisait de déplacer quelques pierres pour voir apparaître des os humains très fragmentés, des tessons de poteries, des silex. Des sondages effectués à la tarière autour du tombeau devaient nous permettre d'en connaître la forme et l'importance. Il est sensiblement rond et son diamètre est d'environ cinq mètres. Il repose sur une couche calcaire dont la constitution est différente de celle de l'amas de pierrailles. Ces dernières n'ont donc pas été prélevées sur place. Il est certain qu'au moment où les préhistoriques vivaient sur le coteau constituant aujourd'hui la Butte-aux-Pierres, le marais n'existait pas encore. Profitant de l'ouverture de la tranchée nous avons prélevé des sédiments sur toute la hauteur de la coupe. Ils sont actuellement en cours d'étude à la Faculté des Sciences de Nantes pour la recherche des pollens.

Au cours de notre fouille nous avons rencontré de nombreux mortas. On appelle ainsi, en langage briéron, les arbres enfouis dans la tourbe. Extrêmement abondants, ils attestent la présence



La Butte-aux-Pierres - Tertre tumulaire

(Photo G. Bellancourt)

d'une forêt dans tout le bas-pays au moment où l'eau en prit possession. Leur présence n'a pas été sans intriguer les exploitants de la tourbe. D'après la légende qui se répète depuis des siècles, un cataclysme coucha les arbres, tous dans le même sens. On crut à une tempête si violente qu'aucun d'eux n'avait pu résister. La vérité est toute autre. Les arbres ne purent survivre à l'inondation. Ils périrent et se couchèrent sur le sol en tous sens. Nos fouilles ont montré l'absence d'orientation préférentielle. Les racines prennent naissance dans le sol au-dessous de la tourbe. Certains troncs sont brisés à une faible hauteur. Les branches les plus grosses s'appuient sur la terre. Les essences sont diverses. Des échantillons ont été prélevés. La Faculté des Sciences de Nantes qui les étudie pourra les déterminer. Ils seront datés par la méthode du C 14 au laboratoire de mesures des faibles radio-activités de Gif-sur-Yvette.

En 1957, à la demande de M. l'abbé VINCE (1958), le laboratoire de Saclay a daté quelques échantillons de mortas prélevés en d'autres points du marais. Parmi eux, nous limitant aux arbres entièrement incorporés dans la tourbe, on note :

Marais de l'Isle	à 1,70 m de profondeur	4 070 ans $\pm$ 300
Rozé 1	sous 1,70 m de tourbe	4 630 ans $\pm$ 300
Rozé 2	sous 1,70 m de tourbe	4 480 ans $\pm$ 300

D'importants et récents progrès ont fait savoir que la décroissance de la radio-activité ne s'est pas faite d'une manière constante et que les dates anciennes doivent être majorées d'une quantité pouvant atteindre 15 % (GIOT, L'HELGOUACH et BRIARD, 1971). Si nous admettons 12 % nous trouvons pour les mortas :

du Marais de l'Isle	4 558 ans $\pm$ 300
de Rozé 1	5 185 ans $\pm$ 300
de Rozé 2	5 017 ans $\pm$ 300

Dolmens, menhirs, cairns enfouis dans le marais le sont, nous l'avons prouvé, depuis plus longtemps que les arbres.

L'étude du pendage de la couche calcaire repérée au voisinage du dernier cairn découvert a montré un enfoncement assez rapide en direction de l'Ouest. On peut penser qu'avant sa submersion la Brière se présentait comme un pays vallonné, boisé, dont les sommets constituent aujourd'hui les « buttes ». Parallèlement à la rive ouest devait couler un ruisseau recevant sur sa droite celui dont la présence a été reconnue près de l'habitat étudié.

L'ENIGME DE LA CONCENTRATION DES SEPULTURES ET DE LA DUREE DE LEUR UTILISATION

Nous avons vu combien sont nombreuses sur la Butte-aux-Pierres et ses abords les grandes sépultures collectives. Les premières, nous le savons, sont antérieures à la formation du marais. Par contre, celle entourée d'un double fossé fut peut-être construite alors que le site était déjà insulaire. On peut se demander quelles raisons conduisirent les hommes à édifier en ce lieu tant de tombeaux. Une découverte faite au cours des travaux de fouilles sur le cairn devait nous surprendre au plus haut point. Dans une logette creusée parmi la pierraille, nous avons rencontré un vase recouvert par endroit d'un émail grossier. Un autre devait, dans les mêmes conditions, être recueilli à quelques mètres du premier. Lors d'une visite à l'abbaye de Ligugé dans le département de la Vienne, un vase de même facture nous fut présenté par Dom Coquet qui dirigea des fouilles sous le monastère et en son voisinage. Il est daté du sixième siècle. Lors des sondages nécessaires à la délimitation d'un autre cairn, nous devions observer une petite fosse rectangulaire creusée parmi les pierres. Elle contenait un nombre considérable d'ossements humains de petites tailles, phalanges, métacarpiens, métatarsiens, vertèbres, dents, etc. et des os très fragmentés.

Tous les chercheurs ont manifesté leur surprise en trouvant les os humains brisés en petits morceaux. Les seules exceptions concernent les squelettes reposant sur des dalles voisines du centre du cairn. L'écrasement sous le poids des pierres ne peut expliquer des fractures aussi rapprochées. Les éléments d'un même os auraient été trouvés au voisinage les uns des autres et une reconstitution était alors possible. Mais tel n'est pas le cas et les os, comme les tessons de poteries étaient très dispersés. On peut alors penser que pour faire place à de nouveaux occupants les squelettes anciens étaient démantelés. Ne faisons-nous pas de même aujourd'hui ? Au lieu de laisser les os entiers on les fragmentait et, plutôt que de les rejeter hors de la sépulture, on se contentait de les éloigner de la zone d'inhumation.

Les fouilleurs du siècle dernier ont souvent signalé leur surprise en découvrant dans les dolmens de la poterie gallo-romaine. Tel fut le cas pour notre région à Dissignac, à la Bosse du Pez, à la Vacherie, à Sandun, etc. Je pense que nous pouvons là encore voir une preuve de l'utilisation prolongée de ces sépultures collectives. On connaît la coutume gallo-romaine consistant à jeter dans le tombeau un fragment de céramique au moment de la mise en terre. N'existait-elle pas antérieurement ? Elle complique bien la tâche des archéologues cherchant souvent en vain à reconstituer les vases.

Ce qui pour nous est certain c'est que les inhumations se poursuivirent sur les cairns pendant une longue période se chiffrant en millénaires.

Avant leur affaissement les tertres calcaires devaient être très apparents. Ils justifient probablement le nom donné à l'îlot, la Butte-aux-Pierres. Aucune de celles-ci n'est visible aujourd'hui.

L'ÂGE DU BRONZE EN BRIÈRE

Quand, vers 1800 avant notre ère, le bronze apparaît en Bretagne, il y a déjà bien longtemps que la Brière est recouverte par les eaux. Nous ne trouvons pas dans la région de traces de la civilisation du bronze ancien. Le peuplement n'a certainement pas diminué mais il est probable que l'usage du métal n'est pas encore entré dans les mœurs. Il y pénétrera lentement et il faudra attendre le bronze moyen pour en trouver les premiers témoignages. L'étude de la nouvelle civilisation est difficile à mener à bien, la plupart des découvertes susceptibles d'éclairer le problème étant anciennes. Décrites avec une insuffisance de détails, nombre d'entre elles sont disparues.

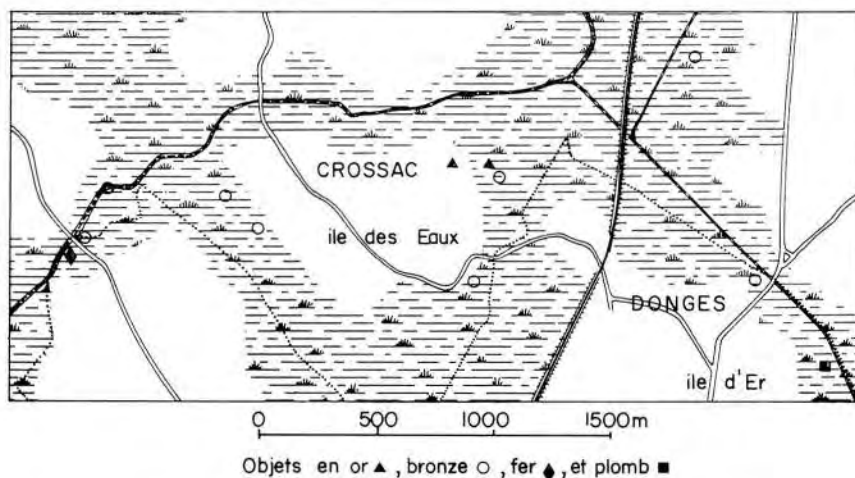
La basse vallée de la Loire, la presqu'île guérandaise et la Brière ont fourni une quantité d'objets de bronze absolument étonnante.

A quoi attribuer cette particularité ?

Certains auteurs ont vu là une relation avec la proximité des sites stannifères de Piriac, d'Abbaretz et même de la Villeder. Strabon, géographe massaliote, ne situe-t-il pas un marché de l'étain aux îles Cassitérides proches de l'embouchure du fleuve Liger, c'est-à-dire de la Loire ? S'agit-il des îlots que nous connaissons, plus étendus à l'âge du bronze, ou des hauts fonds, tel le plateau du Four, à ce moment émergés ? Nous ne le saurons pas. La facilité de pénétration vers l'intérieur du pays donnée par les vallées de la Loire et de la Vilaine ne suffirait-elle pas à expliquer l'intérêt de la région ? Ce dont nous sommes sûrs c'est qu'elle s'insère dans une voie de migrations, peut-être commerciales, puisqu'on a découvert dans la contrée des objets de types britanniques ou rhénans, sans oublier certaines pièces dont l'origine peut être ibérique.

Mais tous ces problèmes dépassent le cadre de cet exposé et aux personnes qu'ils intéressent nous ne pouvons que recommander vivement la lecture du magistral ouvrage de J. BRIARD : « Les dépôts bretons et l'âge du Bronze Atlantique » (1965).

L'énumération des découvertes faites dans la région demanderait un nombre de pages tel que la lecture en deviendrait fastidieuse. Nous ne pouvons cependant passer sous silence les concentrations extraordinaires remarquées autour de certains points. Est-ce une coïncidence ? Au voisinage d'une exploitation très ancienne de minerai de plomb, près de l'île d'Er, à la limite des communes de Crossac et de Donges, on a recueilli, soit isolément, soit groupés, de très nombreux objets : épées, haches, épingles, poignards, etc. En 1850, près de la Ménagerais (DE LISLE, 1882, pp. 70-71), un cultivateur découvrit un grand anneau d'or de section ronde. C'est une barre de section à peu près ronde courbée en arc de cercle. Développée elle mesurerait 19 cm. Son poids est de 314 grammes. Napoléon III, qui l'acheta lors d'un voyage



à Nantes, le donna au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Près du Pont de la Guesne sur le Brivet, en diverses occasions des cachettes furent rencontrées. Un nombre considérable de pièces de bronze, dont une situle, des rasoirs, des anneaux, des épées et même une épée de fer à antennes devaient être mis à jour. Au voisinage de l'île d'Er, en dehors d'armes de bronze rencontrées en divers endroits, un dépôt contenant quarante haches à douille en plomb très oxydé fut observé (DE LISLE, 1861). L'une d'elle analysée accusa 99,49 % de plomb et 0,51 % de fer. Près de Clis en Guérande on découvrit une quantité de haches de plomb appartenant au même type.

A Sainte-Reine au Pont-de-Roué, près du village de Cuziac (DE LISLE, 1882, p. 223), une rapière à base trapézoïdale (BRIARD, 1965), était accompagnée de dix-neuf haches à talon.

En 1886, à la pointe de Congrioux près de Sainte-Marguerite, des ouvriers, effectuant des travaux de terrassement, trouvèrent à un mètre de profondeur, un dépôt d'outils ou d'armes de bronze, la plupart fragmentés : pointes de lances, haches à ailerons, gouge à douille, épées type langue de carpe, hache à talon, bracelets, anneaux, un petit tranchet à soie ainsi que sept lingots ou culots de fonderie. On est là en présence du stock d'un récupérateur ou d'un fondeur.

On ne peut oublier le grand nombre d'objets de bronze recueillis par R. KERVILER lors du creusement du bassin de Penhoët en 1875 : épées de types divers, poignards, épingles, etc. Leurs positions relatives au-dessus de pièces néolithiques et au-dessous de gallo-romaines, dans une couche d'alluvions dont les strates annuelles changent de couleur et de granulométrie avec les saisons, fut l'occasion pour l'inventeur de tenter le premier essai de chronologie absolue des temps préhistoriques récents.

Nous possédons peu de renseignements sur les découvertes effectuées lors de la fouille des principaux dolmens de la région. Certains étaient encore utilisés à l'âge du bronze. Ce fut le cas du Tumulus de la Roche à Donges, récemment détruit par les travaux de la raffinerie de pétrole. P. DE LISLE y recueillit plusieurs vases campaniformes (1882). Un fragment de bronze a été

trouvé près des dolmens de la Brousse à Bodin à Saint-Lyphard. Au voisinage de Pen-Bé, dans la dune, on découvrit un fragment d'un grand vase de terre noire présentant sur le bord un décor courant sur la céramique de l'âge du bronze. P. DE LISLE signale avoir rencontré un tesson du même type lors des fouilles du dolmen de la Vacherie à Donges (id., p. 119). A Herbignac, au dolmen du Riholo (id., p. 152), un mendiant qui avait élu domicile sous le mégalithe trouva, en creusant le sol, divers objets de bronze.

LES AGES DU FER

Si l'usage de la pierre se poursuivait longtemps après l'apparition des objets de bronze, celui du fer ne s'imposa pas plus rapidement. Ceci explique les cachettes rassemblant, comme celle de La Guesne, des objets de divers métaux. Les haches à douille sont contemporaines du premier âge du fer qui, dans notre région, semble débiter vers 750 avant notre ère. L'acidité du sol est responsable de la destruction de la plupart des armes et outils de fer. Lorsqu'au cours des travaux ils sont mis à jour, ils n'intéressent pas ceux qui les découvrent et ne sont pas recueillis.

Nous ignorons si les tombelles fouillées autrefois par QUILGARS appartenaient aux civilisations du fer. Ne les ayant pas étudiées nous ne connaissons pas davantage l'âge de celles observées par nous en divers lieux.

LE PROBLEME DES GROS FOSSES

Au nord-ouest de Saint-Lyphard, près du village du Fauzard, à gauche de la route d'Herbignac, on apercevait il y a quelques années le début d'une large tranchée se poursuivant vers l'Ouest pendant près d'un kilomètre. A l'époque où P. DE LISLE en parla sous le nom de retranchement des Gros Fossés (1882, p. 202), leur longueur atteignait près de trois kilomètres. Hélas, comme en de nombreux endroits, les travaux agricoles, puis le remembrement, ont fait disparaître une grande partie de ce curieux ouvrage. Il faut aujourd'hui emprunter un chemin près d'une mare pour retrouver la partie épargnée par les bulldozers. Imaginez un canal de huit mètres de largeur dont les déblais ont été rejetés d'un seul côté, celui de gauche en venant de Saint-Lyphard. Ils constituent une levée de terre continue ayant quatre à cinq mètres de hauteur et une largeur de cinq à six mètres. Le bord du canal accuse ainsi de ce côté une forte pente. L'autre rive est abrupte. Un chemin la suit à une distance d'environ 1,50 m. Cette configuration a fait croire depuis très longtemps aux gens du pays que les Gros Fossés constituaient un travail de défense pour s'opposer à l'envahissement du pays par des ennemis. L'histoire ne mentionnant pas ces attaquants fallait-il les rechercher aux temps préhistoriques ? Le manque de documents n'arrêta pas les imaginations. Tout près de là coule une petite rivière, le Mès, qui a donné son nom à Mesquer (Mès Ker - le village du Mès). Une terrible bataille avait dû avoir lieu près des Gros Fossés. Pont d'Armes l'attestait. Les armes jetées dans la rivière étaient si nombreuses qu'elles avaient constitué un pont. Plus simplement la chose s'explique par la déformation de Pont-

ar-Mès (Pont sur le Mès en breton, langue encore parlée il y a un siècle). Sur la voie romaine voisine, Pont d'Os est expliqué en disant que la bataille avait fait tant de morts que les squelettes avaient barré le ruisseau. Il est probable qu'il s'agit encore de la déformation d'un nom breton.

En 1964 et 1969, nous décidâmes d'étudier le problème des Gros Fossés. Des fouilles pratiquées dans le talus amenèrent la découverte de tessons d'époque médiévale. Des sondages à la tarière effectués dans la tranchée permirent de reconnaître une épaisse couche d'alluvions semblables à celles recueillies en Brière mais bien différentes des terres du voisinage. Or la cote du fond actuel est de + 1 m. Le niveau de la Brière est à + 1,20 m. Le fond ancien est aux environs de 0,25 m. Si une communication était établie, un écoulement serait possible. En examinant une carte au 1/25 000^e sur laquelle les courbes de niveaux sont figurées, on s'aperçoit que les Gros Fossés coupent le seul seuil s'opposant à l'évacuation directe vers l'océan.

La chose devient ainsi très claire. Au Moyen Age, pour mettre en communication la Brière avec la région basse de Pompas et au-delà l'océan, on creusa le canal. Et si les déblais furent rejetés d'un seul côté c'est que de l'autre on fit un chemin. Cette voie d'eau fut d'ailleurs protégée. Ne trouve-t-on pas sur sa rive gauche une magnifique motte féodale, la Butte-aux-Serfs sur la commune de Saint-Molf ?

Quant aux Gros Fossés ils se prolongent en Brière par une « Curée » portant le même nom.

Briérons mes amis, excusez-moi si j'ai détruit une légende. La Brière présente tant d'attraits qu'elle n'en est pas amoindrie.

L'étude archéologique de la Brière n'a pu être menée à bien que grâce aux efforts soutenus d'une équipe décidée à triompher de tous les obstacles. Quel que soit le temps, la hauteur de l'eau dans le marais, les difficultés d'accès, elle consacra à cette tâche, pendant huit années, tous ses loisirs. Elle n'aurait pu néanmoins arriver au but qu'elle s'était assigné, sans les autorisations, les encouragements et les conseils de M. GIOT, directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques de Bretagne, de M. L'HELGOUACH, directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques des Pays de la Loire, de MM. HAZO et LEMESTRE, Présidents du Syndicat intercommunal de la Brière, de M. LITOUX, maire de Saint-Lyphard, de MM. LE GAL et GICQUIAUD et de nombreux Briérons devenus leurs amis. A tous elle exprime sa vive gratitude.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRIARD J. (1965) - Les dépôts bretons et l'Age du bronze Atlantique, p. 97.
GIOT P.-R., L'HELGOUACH J. et BRIARD J. (1971) - Documents de l'Histoire de la Bretagne, pp. 1 à 10.
DE LISLE P. (1881) - Revue archéologique, pp. 335-343.
DE LISLE P. (1882) - Dictionnaire archéologique de la Loire-Inférieure.
DE LISLE P. (1890) - Les fouilles du grand monument de Boga en Guérande. *Bull. Sté Archéologique de Nantes*, tome XXIX, pp. 162 à 165.
MAITRE L. (1889) - Les villes disparues de la Loire-Inférieure, p. 104.
ORIEUX E. (1891) - Le menhir de la Brière au Clos d'Orange. *Bull. Sté Archéologique de Nantes*, tome XXX, pp. 96 à 107.
QUILGARS H. (1897) - Tableau général des plus anciennes civilisations du pays de Guérande.
QUILGARS H. (1897-98) - Annales de Bretagne, tome XIII, pp. 1 à 12.
QUILGARS H. (1899) - L'industrie des silex à contours géométriques aux environs de Guérande. *L'Anthropologie*, tome X, n° 6.
VINCE A. (1958) - Notre Brière, p. 32.